

Questions orales

M. Andre: Elles ne partagent pas cet avis.

M. Lalonde: J'ajouterais simplement qu'après le député de Calgary-Centre qui intervient constamment, l'adversaire le plus virulent de ce programme est un homme qui a immigré au pays il y a une trentaine d'années de cela mais qui ne s'est point donné la peine d'obtenir la citoyenneté canadienne.

M. Andre: M. Jim Gray est né au pays. Il est plus Canadien que vous ne le serez jamais.

M. Wilson: Madame le Président, beaucoup d'articles ont paru dans les journaux, depuis l'annonce de ce programme, réclamant des mises à pied, la réaffectation des budgets aux États-Unis, des coupures budgétaires au Canada et le gel de l'embauche. Ces sociétés ne prennent pas de pareilles initiatives sans avoir étudié l'incidence du programme de l'énergie sur leur activité. Le ministre prétend avoir écouté les doléances de ces sociétés. Quand se propose-t-il d'annoncer des mesures précises qui tiendront compte des répercussions néfastes du programme de l'énergie sur l'activité de ces sociétés et qui les répareront?

M. Lalonde: Madame le Président, le budget renfermait les mesures annoncées par le gouvernement. Ces dernières ont été approuvées par la Chambre la semaine dernière. J'ai rencontré quelques représentants des sociétés canadiennes et nous avons discuté de certaines questions fort précises.

M. Paproski: Que vous a-t-on dit?

M. Lalonde: Beaucoup d'entre eux m'ont dit dans le privé que bon nombre d'aspects du programme leur convenaient, mais qu'ils n'osaient point le déclarer en public.

Des voix: Oh, oh!

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—L'OPINION FORMULÉE PAR LE CONSEIL
CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, cette réponse est un peu raide. Je voudrais poser une question au ministre des Finances. D'après les chiffres sur le chômage publiés aujourd'hui, il y a eu plus de chômeurs ce mois-ci que le mois dernier et il y en a plus cette année que l'année dernière. De toute évidence, le gouvernement remplira certainement sa promesse de grossir par plus de 100,000 le nombre des chômeurs cette année. Comme le ministre a déclaré la semaine dernière à la Chambre des communes que le rapport du Conseil canadien de développement social était faussé, peut-il nous dire si, selon lui, l'opinion du Conseil, chiffres à l'appui, qu'une hausse du chômage entraîne plus de mariages brisés, de crimes et de suicides est faussée elle aussi?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne dirai rien de plus à propos de ce rapport. J'ai déjà déclaré qu'à mon avis, c'était un peu tiré par les cheveux que d'établir un lien entre l'exposé budgétaire et toute une série de problèmes sociaux, comme le fait le rapport. Nous sommes tous au courant des conséquences du chômage, mais le député devrait examiner le problème dans son contexte s'il veut être juste non seulement envers l'ensemble du pays, mais aussi envers les chômeurs eux-mêmes. En effet, comme mon collègue l'a signalé, le nombre total d'emplois au Canada a augmenté très sensiblement cette année.

M. McDermid: Les emplois pour les jeunes?

M. MacEachen: De fait, ils ont augmenté d'environ 2.2 p. 100 par rapport à l'année dernière. Le taux de chômage désaisonnalisé est exactement le même ce mois-ci qu'il y a un an. En outre, l'économie du Canada se porte mieux que celle des États-Unis. Ce sont tous des signes encourageants, et j'invite le député à en tenir compte malgré les préoccupations que nous ressentons tous chaque fois que le chômage augmente.

M. Rae: J'invite le ministre à se rendre dans les circonscriptions du centre-ville et dans les régions où le chômage sévit—par exemple, le taux de chômage chez les jeunes de ma circonscription dépasse 25 p. 100—et à se montrer aussi satisfait de lui-même devant les jeunes qui se cherchent du travail.

● (1440)

Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Étant donné que le ministre de la Consommation et des Corporations a annoncé aujourd'hui même que le programme de services communautaires de la SCHL sera entièrement annulé, et que le ministre lui-même dans son exposé budgétaire a annoncé une hausse d'impôt en majorant les cotisations d'assurance-chômage de 1 milliard, faisant ainsi passer, au dire de son collègue le député de Lincoln, le fardeau fiscal d'une catégorie de contribuables à une autre parmi les plus démunis, comment le ministre peut-il justifier une pareille décision, alors que le chômage s'accroît?

En ce qui concerne le programme de services communautaires, le ministre supprime des centaines de millions de dollars et, compte tenu de son effet multiplicateur, il retire des milliards de dollars de l'économie de nos municipalités, quant à l'assurance-chômage, il retire un milliard de l'économie. En toute logique, comment peut-il simplement refiler le coût du programme de services communautaires aux provinces et sous une autre forme, aux contribuables, et pour ce qui est de l'assurance-chômage en exonérer les contribuables les mieux nantis pour en faire porter le fardeau aux contribuables les plus démunis, c'est-à-dire les employés?